# HARANGVE

FAITE

# AV ROY

PAR MONSIEVR

# LE PREVOST

DES MARCHANDS

A S. GERMAIN EN LAYE:

*EN LA DERNIERE DEPVTATION*
*de Meſſieurs du Parlement.*

A PARIS,
Chez ANTOINE LE FERON, ruë S. Iacques.

M. DC. LII.

# AV ROY.

SIRE,

Voſtre bonne Ville de Paris ſe voyant en langueur, & tous ſes Membres extenuez par vne miſere déplorable, a conuoqué tous ſes Habitans pour conſulter auec eux les moyens d'apporter remede à vne ſi grande calamité : Et eſtans tous aſſemblez,

ils ont commencé leur Entretien par ces lamentations.

Eſt-ce icy cette Ville d'vne beauté accomplie, la joye de toute la Terre ! Eſt-ce icy ce Throſne du Soleil de la France, deuant lequel nous auions les yeux ouuerts, comme des oyſeaux ſolitaires, par l'aſpect duquel nous guariſſons nos foibleſſes & langueurs ! Eſt-ce icy cette Ville que toute l'Europe regardoit comme toute la merueille du Monde.

Non, non, ce n'eſt plus elle, ſa beauté s'eſt éuanouye; Ceux qui l'eſtimoient l'ont mépriſée, voyant ſa miſere & ſa honte aprés ces lamentations publiques; Ceux qui conduiſoient ce Vaiſſeau deſolé, ont dit qu'il eſtoit emporté de la tempeſte, que la voix des Pilotes n'eſtoit plus entenduë, que l'on cryoit tout haut qu'il ne s'y falloit plus fier, & que le C. Maz. eſtoit l'aſtre qui le conduiſoit.

Les Magiſtrats ont dit que les Ordonnances n'étoient plus executées, que l'authorité Royale eſtoit violée, & que ceux qui s'y vouloient oppoſer n'auoient qu'à s'écrier que c'eſtoient des ordres du C. M. pour ſoûleuer tout le Peuple contre les Loix & la Juſtice.

Les Eccleſiaſtiques ont dit qu'ils ne pouuoient eſtre entendus ſans trouble, quand ils diſoient que la Puiſſance des Roys venoit de Dieu, & qu'il ſe falloit ſoûmettre, & que l'on leur reprochoit qu'ils vouloient

loient perſuader la ſubmiſſion au C. M.

Les Bourgeois ont dit que leurs maiſons auoient eſté pillées, la culture de leurs terres abandonnées, leurs cheuaux pris, & leurs beſtiaux enleuez : Et que c'eſtoient les effects de la guerre cauſée par le retour du C. M.

Les Marchands ſe ſont plaints de la ceſſation de leur Commerce, des violences qu'ils ſouffroient par Mer & par Terre; Que le nom de François qui faiſoit trembler les Nations, eſtoit à mépris à tout le Mõde; Qu'ils n'auoient plus de protection; Qu'ils eſtoient contraints de quitter le negoce, & d'abandonner le ſoûtien de cette grande Ville; Que les Artiſans qui trauailloient ſous eux n'auoient plus d'employ; Qu'ils eſtoient contraints de vendre leurs meubles, & leurs outils, pour ſoulager leurs neceſſitez; Que le menu peuple eſtoit reduit à mendicité; Et que tous ces maux eſtoient cauſez par le retour du C. M.

Au milieu de ces triſtes diſcours, Mr le Duc d'Orleans, accompagné de Mr le Prince, eſt venu en cette Aſſemblée, où aprés que les reſpects deubs à ſa Naiſſance Royale luy ont eſté rendus; Il a demandé que l'on fit regiſtre de la Declaration qu'il faiſoit; Qu'auſſi-toſt que le C. M. ſeroit hors du Royaume, qu'il ſe rendroit prés de V. M. & luy remettroit ſes Troupes entre les mains pour les oppoſer aux Ennemis Eſtrangers qui nous menacent d'vne incurſion dangereuſe;

Mr le Prince a fait ſemblable Declaration.

Si V. M. SIRE, y euſt eſté preſente, ainſi qu'elle l'auoit fait entendre par ſes Lettres de Cachet, nous euſſions veu ſans doute à l'inſtant la fin de nos malheurs; Cette parole Royale contenuë en ſa Declaration, regiſtrée en ſon Parlement, euſt eſté confirmée de ſa bouche, la brieueté du temps ne l'a pas permis, & les formes des Aſſemblées publiques qui en maintiennent l'ordre, n'ont pû ſouffrir qu'vne Aſſemblée commencée fuſt diſcontinuée. Ce déplaiſir demeurant neantmoins dans l'ame de tous vos ſuiets, d'auoir eſté contraints de paſſer ſoubs ſilence les ordres particuliers de V. M. pour ne pas bleſſer les publics, auec reſolution d'en faire leurs tres-humbles excuſes, qu'elle eſt ſuppliée de receuoir en bonne part.

Cette Aſſemblée, SIRE, s'eſt paſſée de la ſorte, & aprés que tous ceux qui la compoſoient ont proteſté de viure & mourir en l'obeyſſance de V. M. Il a eſté conclud qu'elle ſeroit tres-humblement ſuppliée de retourner en ſa bonne Ville de Paris, éloigner de ſa perſonne & de ſon Royaume, ſans eſperance de retour, le C. M. & donner la Paix à ſes Suiets; & que les Deputez qui ſont aux pieds de V. M. ſe viendroient ietter à ſes genoux pour en faire leurs inſtances en toute humilité.

C'eſt le ſuiet de noſtre voyage, SIRE, que la bonté de V. M. rendra heureux, s'il luy plaiſt. Le

Tout-puissant auec vne parole crea le Monde; & son Image en Terre auec vne parole le conseruera.

Nous n'expliquons point dauantage, SIRE, la cause de nos tres-humbles supplications; V. M. les connoist assez, Elle les a souuent entendues de viue voix, & par écrit nous la supplions seulement de nous permettre de luy dire que iamais la France ne sera heureuse, & en repos, tant que le C. M. y sera.

Il est impossible que les Oracles soient respectez qui sortét d'vne bouche mépriſée, & sans respect; il n'y a point d'authorité, tout Paris retentit de cette auersiõ publique; les Grands & les Petits, les Ieunes & les Vieux, les Hommes & les Femmes, n'en peuuent souffrir le nom, non pas mesmes la pensée.

Il importe plus que V. M. le congedie, son authorité n'y est point blessée, puis qu'elle demeure Maistresse absoluë. Mr le Duc d'Orleans se rend auprés d'elle; Mr le Prince se soubmet; Elle espargne le sang de tant de braues François qui s'employeront courageusement pour la conseruation de son Royaume, & de sa reputation: Elle donne sa Paix à la France, & la ioye & le repos à sa bonne Ville; Elle nous met en estat de receuoir les abondances & les benedictions que le Ciel nous prepare pour le soulagement de nos miseres. Nous coniurons, SIRE, V. M. par sa bonté, par sa tendresse, & par son humanité, qu'elle prenne pitié de ses pauures Suiets, qu'elle se laisse émouuoir à

mcopaſſion par le recit de leurs malheurs & calamitez.

Et ſi mes paroles ne ſont aſſez efficaces, que les prieres & les larmes de mes Concitoyens, l'obtiénent, qui proteſtent deuant V. M. de ne les point eſſuyer qu'ils n'ayent obtenu d'elle ſon Retour en ſa bonne Ville de Paris, l'éloignement du C. M. la Paix dans ſon Royaume, & le Rétabliſſement de l'honneur & l'eſtime de ſa Ville Capitale.

Voſtre Maieſté, SIRE, nous a commandé de faire rétablir les Ponts, nous euſſions eu grand ioye d'y pouuoir ſatisfaire, nous y auons employé tout ce qui eſtoit en nos mains. Les Ordonnances que nous auons renduës font connoiſtre à V. M. que nous n'auons pas oublié noſtre deuoir, le ſurplus viendra de ſon authorité, qui ſera touſiours ſecondée de la fidelité de ſes bons Suiets, qui l'aſſeurent que ſi les Ponts luy ont eſté fermez, Elle trouuera touſiours leurs cœurs ouuerts pour les receuoir.

Nous auons fait prendre par ſon commandement les armes pour la Garde des Portes, qui eſt vn commencement de noſtre ſeureté: Mais la preſence de V. M. en ſera la conſommation, & ce Soleil François ſe découurant à nos yeux, diſſipera tous les nuages qui nous offuſquent, & calmera tous les orages dont nous ſommes menacez tous les iours.

EIN.